

## BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE SECTEUR PRIMAIRE

COMPARAISONS FAITES ENTRE 2016 ET 2017

### LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

	Postes		Nombre de postulant(s) pour un poste	Nombre moyen d'entreprises actives au RTE	Nombre moyen d'employeurs déclarés à la CPS (a)	Nb d'employeurs ayant déposé une offre au SEFI (b)	Entreprises qui recrutent (b/a)	Nombre moyen salariés déclarés à la CPS*
	offerts	pourvus						
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	nombre
<b>Primaire</b>	<b>67</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>8 378</b>	<b>307</b>	<b>24</b>	<b>7,8 %</b>	<b>1 649</b>
Culture et production animale, chasse et services annexes	4	1	19	5 092	113	3	2,7 %	404
Sylviculture et exploitation forestière	-	-	-	9	3	-	0,0 %	7
Pêche et aquaculture	63	26	16	3 278	192	21	11,0 %	1 238
<b>Variation annuelle</b>	<b>16 %</b>	<b>- 16 %</b>	<b>- 18 %</b>	<b>- 2 %</b>	<b>0 %</b>	<b>20 %</b>	<b>20 %</b>	<b>2 %</b>

\* : les données CPS sont provisoires.

Note de lecture : les données de la CPS et du RTE étant présentées en moyenne mensuelle, le total peut parfois différer de la somme des ventilations en raison des arrondis.

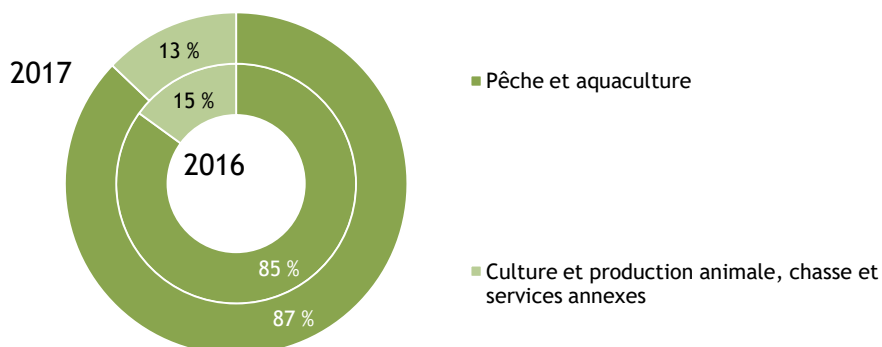
Sources : SEFI, CPS, ISPF

En 2017, le nombre d'offres d'emploi du secteur primaire est en hausse de 16 %, seuls quatre sur dix ont été pourvus. Le nombre d'employeurs est stable alors qu'ils sont plus nombreux à recruter.

### EMPLOYEURS SEFI PAR ACTIVITÉ



INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

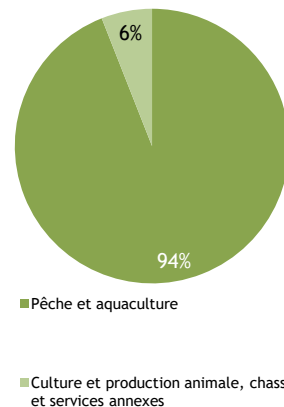


Sources : SEFI, CPS, ISPF

## LES POSTES OFFERTS

### Par secteur d'activité de l'employeur

Unité :	2016	2017	Variation 2017/2016
	nombre	nombre	%
<b>Primaire</b>	<b>58</b>	<b>67</b>	<b>16 %</b>
<b>Culture et production animale, chasse et services annexes</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>- 43 %</b>
Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	5	1	- 80 %
Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	-	-	-
Culture d'agrumes	-	-	-
Autres cultures permanentes	-	-	-
Élevage d'autres bovins et de buffles	1	2	100 %
Élevage de volailles	-	-	-
Élevage d'autres animaux	1	-	- 100 %
Culture et élevage associés	-	1	-
<b>Sylviculture et exploitation forestière</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Sylviculture et autres activités forestières	-	-	-
Exploitation forestière	-	-	-
<b>Pêche et aquaculture</b>	<b>51</b>	<b>63</b>	<b>24 %</b>
Pêche en mer	11	2	- 82 %
Aquaculture en mer	40	61	53 %

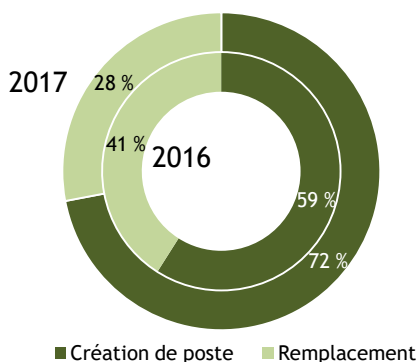


La quasi totalité des offres sont proposées dans le secteur de la periculture dont le nombre progresse de 50 %.

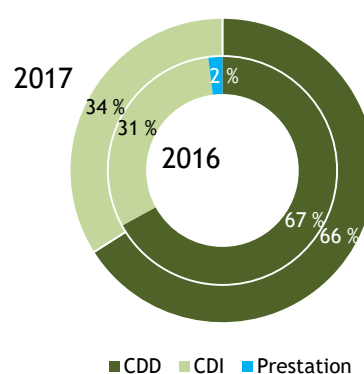
Sources : SEFI, CPS, ISPF

### Par motif de recrutement et type de contrat

#### MOTIFS DE RECRUTEMENT



#### TYPES DE CONTRAT



Sept postes proposés sur dix sont une création de poste.

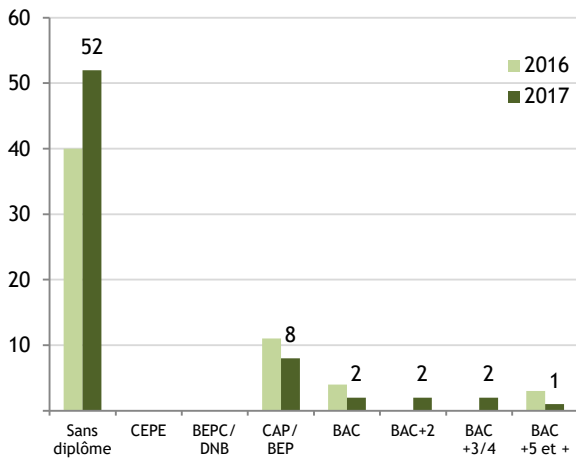
Les deux tiers des offres sont en CDD comme en 2016.



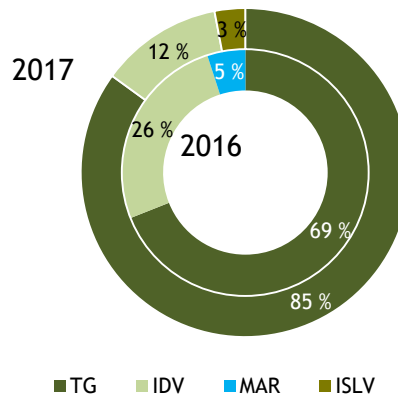
Sources : SEFI, CPS, ISPF

Par niveau scolaire requis et lieu de travail

NIVEAU SCOLAIRE REQUIS



LIEU DE TRAVAIL



Huit offres sur dix ne réclament pas de diplôme pour être pourvues.

Les postes dans la perliculture sont à pourvoir aux Tuamotu-Gambier, notamment à Mangareva et Ahe.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

Par lieu de travail

	2016	2017	Variation 2017-2016		2016	2017	Variation 2017-2016		2016	2017	Variation 2017-2016
Unité : nombre											
<b>Îles Du Vent</b>	15	8	- 7	<b>Îles Sous-Le-Vent</b>	-	2	+ 2	FAKAHINA	-	-	-
MAIAO	-	-	-	BORA-BORA	-	1	+ 1	FAKARAVA	-	-	-
MOOREA	-	-	-	HUAHINE	-	-	-	FANGATAU	-	-	-
TETIAROA	-	-	-	MAUPITI	-	-	-	HAO	-	-	-
TAHITI	15	8	- 7	RAIATEA	-	1	+ 1	HIKJERU	-	-	-
AFAAHITI	-	-	-	TAHAA	-	-	-	KATIU	-	-	-
ARUE	-	-	-					MAKATEA	-	-	-
FAA'A	1	-	- 1	<b>Îles Marquises</b>	3	-	- 3	MAKEMO	-	1	+ 1
FAAONE	-	-	-	FATU-HIVA	-	-	-	MANGAREVA	11	33	+ 22
HITIAA	-	-	-	HIVA-OA	3	-	- 3	MANIHI	-	4	+ 4
MAHAENA	-	-	-	NUKU-HIVA	-	-	-	MARUTEA SUD	-	3	+ 3
MAHINA	-	-	-	TAHUATA	-	-	-	MATAIVA	-	-	-
MATAIEA	5	1	- 4	UA-HUKA	-	-	-	MORUROA	-	-	-
PAEA	-	-	-	UA-POU	-	-	-	NAPUKA	-	-	-
PAPARA	-	-	-					NEKUTEPIPI	-	-	-
PAPEARI	-	-	-	<b>Îles Australes</b>	-	-	-	NENGENENGO	-	-	-
PAPEETE	9	6	- 3	RAIVAVAE	-	-	-	NIAU	-	-	-
PAPENOO	-	-	-	RAPA	-	-	-	NUKUTAVAKE	-	-	-
PIRAE	-	1	+ 1	RIMATARA	-	-	-	PUKA PUKA	-	-	-
PUEU	-	-	-	RURUTU	-	-	-	RANGIROA	-	-	-
PUNAAUIA	-	-	-	TUBUAI	-	-	-	RAROIA	-	-	-
TARAVAO	-	-	-					REAO	-	-	-
TAUTIRA	-	-	-	<b>Îles Tuamotu-Gambier</b>	40	57	+ 17	TAKAPOTO	-	-	-
TEAHUPOO	-	-	-	AHE	9	10	+ 1	TAKAROA	6	-	- 6
TIAREI	-	-	-	AHUNUI	-	-	-	TAKUME	-	2	+ 2
TOAHOTU	-	-	-	AKAMARU	7	-	- 7	TATAKOTO	-	-	-
VAIRAO	-	-	-	ANAA	-	-	-	TIKEHAU	-	-	-
				APATAKI	1	-	- 1	TIKEI	-	-	-
<b>Hors Polynésie</b>	-	-	-	ARUTUA	6	4	- 2	TOAU	-	-	-
								TUREIA	-	-	-

Sources : SEFI, CPS, ISPF



Par métier recherché

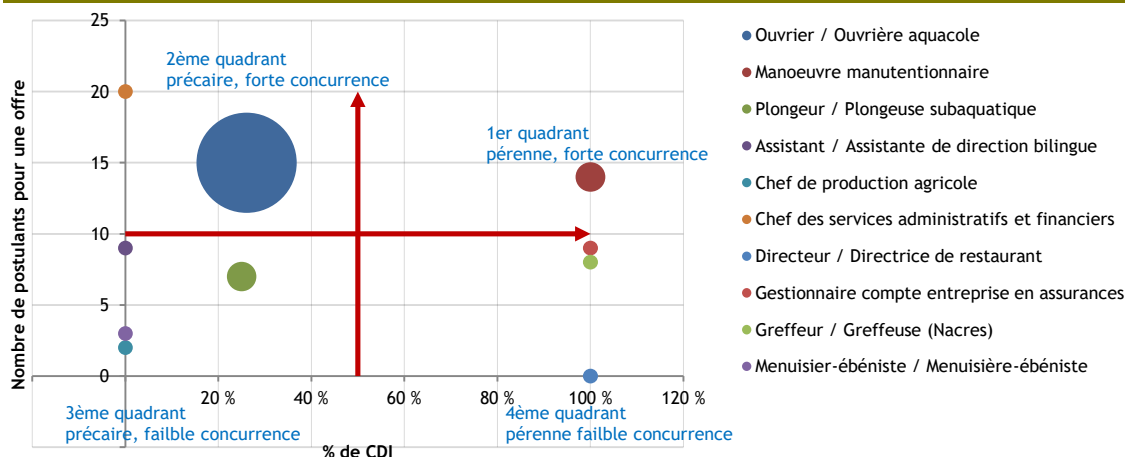
TOP 10 DES BESOINS EN EMPLOI

Unité :	Postes offerts	CDI	Postes pourvus (1)	Postulants pour 1 poste	Niveau de formation (2)
	nombre	%	nombre	nombre	
Ouvrier / Ouvrière aquacole	46	26 %	16	15	Sans diplôme
Manoeuvre manutentionnaire	4	100 %	4	14	Sans diplôme
Plongeur / Plongeuse subaquatique	4	25 %	-	7	CEPE
Assistant / Assistante de direction bilingue	1	0 %	-	9	BAC
Chef de production agricole	1	0 %	-	2	BAC+5 et +
Chef des services administratifs et financiers	1	0 %	1	20	BAC+3/4
Directeur / Directrice de restaurant	1	100 %	1	-	BAC+2
Gestionnaire compte entreprise en assurances	1	100 %	1	9	BAC+3/4
Greffeur / Greffeuse (Nacres)	1	100 %	-	8	CAP/BEP
Menusier-ébéniste / Menuisière-ébéniste	1	0 %	1	3	CAP/BEP

(1) Certaines offres non pourvues sont encore en cours de recrutement au 15/01/2018  
(2) Métiers classés selon ROME - Niveau de formation minimum requis

Sources : SEFI, CPS, ISPF

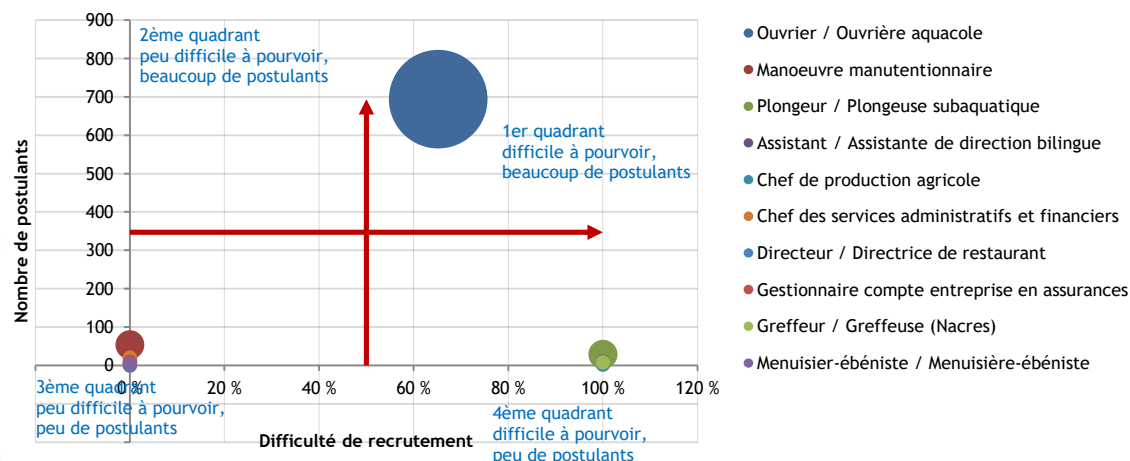
DIFFICULTÉS D'INSERTION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL (POUR LES DEMANDEURS)



Note de lecture : Les postes d'ouvrier agricole, les plus recherchés, sont soumis à une concurrence assez forte bien que proposés en CDD le plus souvent.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (POUR L'EMPLOYEUR)



Note de lecture : Beaucoup de candidats postulent pour devenir ouvrier agricole mais ce métier reste difficile à pourvoir pour les employeurs.

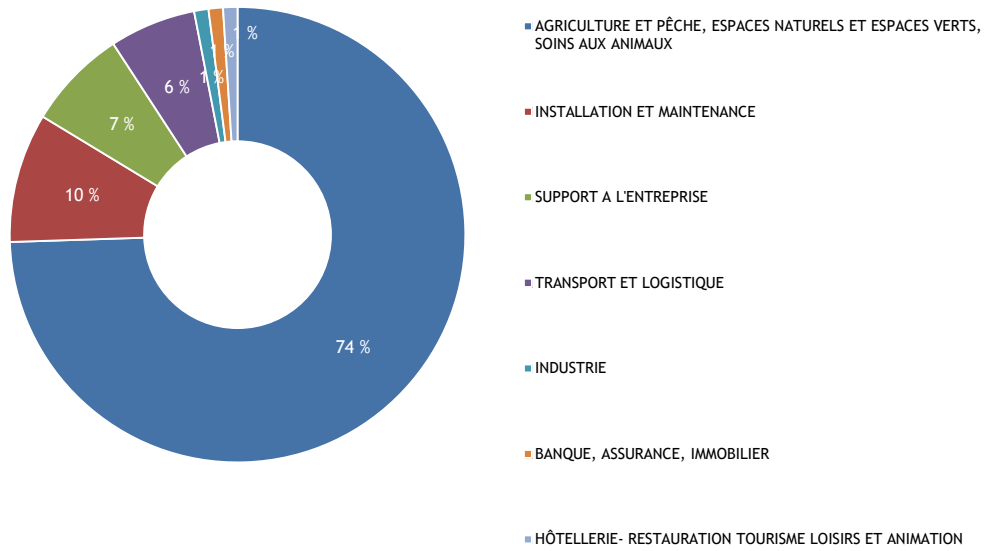
Sources : SEFI, CPS, ISPF



TOP 3 DES MÉTIERS PAR DOMAINE ROME

	Nombre de postes offerts
<b>AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX</b>	
Ouvrier / Ouvrière aquacole	46
Chef de production agricole	1
Grefeur / Greffeuse (Nacres)	1
<b>BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER</b>	
Gestionnaire compte entreprise en assurances	1
<b>HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION</b>	
Directeur / Directrice de restaurant	1
<b>INDUSTRIE</b>	
Menuisier-ébéniste / Menuisière-ébéniste	1
<b>INSTALLATION ET MAINTENANCE</b>	
Plongeur / Plongeuse subaquatique	4
Ouvrier polyvalent / Ouvrière polyvalente d'entretien des bâtiments	1
Scaphandrier / Scaphandrière	1
<b>SUPPORT A L'ENTREPRISE</b>	
Assistant / Assistante de direction bilingue	1
Chef des services administratifs et financiers	1
Secrétaire administratif / administrative	1
<b>TRANSPORT ET LOGISTIQUE</b>	
Manoeuvre manutentionnaire	4

**LES RECRUTEMENTS PAR DOMAINE**



Sources : SEFI, CPS, ISP

**LES OFFRES D'EMPLOI EN 2017 - PRIMAIRE**

En 2017, le nombre de postes offerts dans le primaire est majoritairement dans le secteur de la perliculture aux Tuamotu-Gambier pour des personnes non qualifiées en Contrat à Durée Déterminée.



## DÉFINITIONS

**Offre d'emploi normal** : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

**Offre d'emploi aidé** : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

**Postes offerts** : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes.

*Exemple : un employeur recherche deux secrétaires.*

De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

**Poste pourvu** : poste sur lequel a été affecté un demandeur d'emploi. Un poste peut être pourvu par le SEFI ou par l'employeur (hors mise en relation via le SEFI).

**Ratio postulant pour une offre** : c'est le nombre de postulant(s) ramené à une offre d'emploi.

*Exemple : si 48 candidats postulent sur une offre de 2 postes de secrétaire, cela fait un ratio de 24 postulants pour une offre.*

**Domaine de formation / Secteur d'activité** : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise.

*Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... idem pour une secrétaire, un commercial...*

**Nombre d'entreprises RTE** : nombre d'entreprises déclarées actives au Répertoire Territorial des Entreprises.

**Nombre d'entreprises CPS** : nombre d'entreprises déclarées comme employeur auprès de la CPS. Entreprises qui déclarent des salariés à la CPS.

**Employeurs SEFI** : nombre d'entreprises différentes qui proposent des offres d'emploi via le SEFI.

**Effectifs salariés** : nombre de salariés déclarés par les entreprises (à la CPS).

**Qualification** : la qualification d'une personne dépend à la fois de son niveau scolaire et de son expérience professionnelle.

*Exemple : un BAC+2 qui a dix ans d'expérience (en tant qu'Agent de Maîtrise) peu prétendre à une validation des acquis de l'expérience lui procurant une qualification de Cadre.*

## RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Les données présentées par le SEFI proviennent de l'enregistrement des offres et des demandes d'emploi en son centre de Papeete, et sur son site Internet. Les offres d'emploi sont collectées auprès des employeurs et les demandes d'emploi sont déposées par les personnes à la recherche d'un emploi.

Malgré l'obligation légale (délibération n° 91-029 AT du 24 janvier 1991) d'adresser les offres d'emploi au SEFI, des employeurs utilisent encore d'autres voies pour leurs recrutements (petites annonces, candidatures spontanées, connaissances). Parallèlement, tous les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas systématiquement au SEFI lors de la recherche d'un travail.

Dès lors, les données qui suivent ne reflètent pas la réalité du marché du travail sur l'ensemble de la Polynésie française, mais donnent une image de l'activité du Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles.

Par ailleurs, l'évolution du nombre de demandes d'emploi ou de demandes de stages de formation recensées par le SEFI, dépend fortement du volume des offres d'emploi ou de formation proposées. En effet, plus le nombre d'offres est élevé et plus les demandeurs d'emploi s'inscrivent et fréquentent le SEFI.

Les offres d'emploi en entreprise regroupent les offres d'emploi normal proposées par les employeurs (elles représentent la plus grande part de nos offres) et les offres d'emploi aidé des entreprises du secteur marchand (incitations financières à l'embauche sous forme de contrats aidés ou de stages aidés en entreprise).

La validité d'une demande d'emploi est de 3 mois. Par conséquent, une demande d'emploi non réactualisée dans un délai de 3 mois devient caduque. Cette règle permet au SEFI de gérer un fichier de demandeurs d'emploi actualisé.

Les données SEFI sont traitées quatre fois par an par l'ISPF, à partir d'une copie de la base de données du SEFI. Ainsi les tableaux de bord BMO rendent compte de l'état des offres à un moment donné, état qui peut ensuite évoluer : si elles ne sont pas pourvues au moment de l'extraction de la base, elles peuvent très bien l'être dès le lendemain.

## TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabien BREUILH • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Charly BODET

Dépôt légal : Août 2018 • ISSN 2118-478 X • © ISPF

Date de publication : Août 2018

